

N/réf. : 17.08/CL/SD/ih

Objet : FORMATION • **ÉLÈVES de 3^{ème}**

Vincennes, le 29 août 2017

Conformément aux directives de l'Éducation Nationale, tous les élèves, à la fin de leur collège, doivent être titulaires de la certification au 1^{er} secours. Ainsi, nous vous demandons d'inscrire votre enfant à l'une des formations obligatoires, un samedi de l'année scolaire, qui se dérouleront sur une durée de 8 heures et couvriront tous les domaines nécessaires à l'obtention du diplôme (Brûlures, hémorragies, arrêts cardiaques, etc...). Les groupes seront constitués d'un maximum de 20 participants par formation.



Titulaires d'un diplôme de Moniteurs des Premiers Secours, M. LABONNE et M. MANSART sont habilités à délivrer des certificats de PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) de l'Éducation Nationale, et encadreront par conséquent ces stages.

Nous sommes d'ores et déjà en mesure de proposer les 4 premières sessions qui auront lieu, à savoir :

☞ **samedi 7 octobre 2017**

☞ **samedi 18 novembre 2017**

☞ **samedi 2 décembre 2017**

☞ **samedi 16 décembre 2017**

De 8h00 à 17h00 (prévoir le repas).

Les premiers inscrits seront prioritaires quant au choix des dates ci-dessus. Les autres devront attendre les dates ultérieures.

Une participation de 65 € est demandée à l'inscription et sera répercutée sur les Notes de Frais des 2nd et 3^{ème} trimestre.

S. DEGUINE

Responsable de Niveau 3^{ème}

A-F. VICAIRE

Chef d'Établissement.

✂.....Bulletin d'inscription à transmettre à l'attention de Mme HERGAT.....✂

Je soussigné(e).....✂

autorise mon fils/ma fille✂ Classe de 3^{ème}✂

à participer au stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) :

samedi 7 octobre 2017

samedi 18 novembre 2017

samedi 2 décembre 2017

samedi 16 décembre 2017

(la case correspondant à votre choix) de 8h00 à 17h00 (prévoir le repas)



Fait à.....✂

Signature des parents...✂

Le 2017.

Signature de l'élève.....✂